

# Petit traité de logique : critique [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040163>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de donner à son esprit l'ouverture, l'aplomb, la rectitude. L'esprit de cette méthode est applicable à toutes les matières de l'enseignement.

GRÉARD.

---

PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE  
CRITIQUE

(Suite.)

---

3° Un troisième caractère propre à la connaissance intellectuelle est la réflexion. Les bêtes ne réfléchissent point et elles sont incapables de le faire. La raison en est dans la nature de leurs facultés. Les sens perçoivent toujours un objet distinct d'eux-mêmes; ils sont incapables de percevoir leurs propres actes. C'est ainsi que notre œil voit les corps lumineux sans se voir lui-même. Ce manque de réflexion, qui est général chez les animaux, rend impossible toute délibération proprement dite et il ôte aux actes le caractère de la moralité. Personne encore n'a songé à rendre les bêtes responsables de leur conduite, ni à les soumettre, comme l'homme, à des lois morales. La faculté de réfléchir, inhérente à la connaissance intellectuelle humaine, est donc un caractère non seulement important en lui-même, mais encore de la plus haute gravité quant à ses conséquences. D'ailleurs, c'est par la réflexion que l'intelligence de l'homme est capable d'acquérir les sciences et de progresser.

4° Aux caractères distinctifs qui précèdent nous ajouterons ceux qui ont été indiqués au commencement de la dialectique (Chapitre 1<sup>er</sup>, Nos 1 et 2). L'entendement est *actif*; il agit en concevant, en jugeant, en raisonnant, etc.; les sens sont essentiellement *passifs*, du moins en tant qu'ils perçoivent, qu'ils connaissent. En outre, l'idée, dernier élément des connaissances intellectuelles, est *abstraite, universelle*; son objet, c'est l'*essence* des choses. Les sensations, par contre, sont toujours *concrètes, singulières*; elles expriment leur objet comme *existant*.

43. Ce qui a permis à plusieurs auteurs de confondre les connaissances intellectuelles avec les connaissances sensibles, c'est le lien naturel qui les rattache les unes aux autres et établit des deux côtés un certain parallélisme. Comme nous aurons bientôt l'occasion de le voir, l'entendement produit ses idées d'après les sensations; par conséquent toute idée est précédée et accompagnée d'une représentation sensible. D'autre part, si l'entendement combine ses *idées* par le jugement et par le raisonnement, il y a dans la connaissance sensible une faculté qui permet d'associer les *sensations*. Enfin, les causes qui empêchent le fonctionnement régulier des sens réagissent également sur

l'activité intellectuelle. De tous ces faits l'on doit conclure que l'entendement humain est lié aux sens et qu'il ne peut agir qu'au moyen des matériaux qu'ils lui fournissent ; mais l'on ne saurait y trouver le moindre indice qui permette de confondre entre elles les deux espèces de connaissances.

44. La connaissance sensitive est plus complexe qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Non seulement il y a plusieurs sens présentant des caractères différents et destinés à percevoir chacun de son côté un objet spécial, mais encore toutes les facultés sensibles sont constituées en elles-mêmes par la réunion de deux principes dont l'un, qui est commun et se retrouve dans tous les sens, s'appelle l'âme, l'autre par contre est spécial et porte le nom d'*organe*. Les organes des sens résultent d'un certain arrangement de particules matérielles ; leur structure très compliquée n'est encore connue qu'imparfaitement. On sait que les nerfs ou fibres nerveuses constituent la partie essentielle de chaque organe, et que la même fibre n'est jamais douée de plus d'une sorte de sensibilité. C'est ainsi que certains nerfs sont les organes de la vue, d'autres ceux de l'ouïe, de l'odorat, du goût, etc. Les nerfs du toucher ou du tact sont répandus dans presque toutes les parties du corps, sans cependant s'identifier jamais avec les nerfs d'une autre faculté.

Outre un organe spécial, il y a nécessairement dans chaque sens l'âme. Il est certain que, si la sensation se fait par l'organe et dans l'organe, ce n'est cependant pas l'organe qui sent. La matière est naturellement insensible. De plus, chaque organe est distinct des autres organes ; or, le principe qui sent est absolument le même pour tous les sens et dans toutes les sensations. En effet, ce principe, c'est ce qu'on appelle le *moi*, c'est ce qu'on désigne par le pronom personnel *je*. Quand on dit : je vois, j'entends, je touche, je perçois une odeur, un saveur, je sens la faim, la soif, le froid ou le chaud, etc. ; le pronom *je* désigne absolument le même principe, il est toujours identique à lui-même. Et qu'on le remarque bien : ce n'est pas une partie du *moi* qui sent dans chaque organe, mais c'est le moi tout entier, qu'il est du reste impossible de diviser.

Une fois reconnu que l'âme est l'un des éléments constitutifs et même l'agent principal de chaque sens, il ne faudrait pas tomber dans l'excès contraire et méconnaître le rôle des organes. Ceux-ci ne sont pas moins indispensables que l'âme, bien que leur concours soit d'une valeur inférieure. Jamais l'âme ne sent si ce n'est par un organe et dans un organe. Il n'est pas vrai que les sensations spéciales aient lieu dans le cerveau, organe central. Quand ma main est blessée, la douleur que j'éprouve n'est pas dans le cerveau, mais elle est bien dans la main ; c'est là, n'est-ce que là que je souffre. Cela est si vrai que les fibres nerveuses dont la réunion forme le cerveau, sont elles-mêmes insensibles à la douleur. Il est parfaitement exact de dire qu'à chaque *sensation* qui se produit dans les organes particuliers,

correspond dans le cerveau une *perception*, la perception de cette sensation; seulement qu'on le remarque bien: la perception d'une sensation n'est pas la sensation elle-même. La perception, dont le siège est le cerveau, persiste alors même que la sensation n'existe plus, et c'est cette persistance qui permet de comprendre le phénomène de la mémoire. Du reste, chacun sait fort bien que le souvenir de la douleur n'est pas la douleur elle-même. On ne souffre pas alors même qu'on se souvient d'avoir souffert. De même dans les rêves, c'est le cerveau seul qui fonctionne; il semble que l'on voit, que l'on entend, que l'on parle, que l'on souffre, etc.; et cependant rien de tout cela n'a lieu. Si donc la perception d'une sensation est dans les phénomènes de la mémoire, de l'imagination et du rêve, séparée réellement de la sensation elle-même, rien ne nous empêche d'admettre que l'une et l'autre existent simultanément, mais distinctement, chaque fois que nous éprouvons une sensation complète. La sensation proprement dite s'accomplit dans l'organe spécial, et c'est le cerveau qui est le siège de la perception de cette sensation. La vision s'accomplit dans le nerf optique, l'audition dans les nerfs acoustiques, etc.; la perception de la vision, de l'audition, etc., se fait dans le cerveau. Quand un membre a été amputé, il semble encore que l'on souffre dans ce membre, parce que les fibres nerveuses qui s'y rendaient subsistent toujours partiellement: c'est dans ces fibres que la sensation se produit, et non dans le cerveau. (A suivre.)



## L' A B C D de l'accompagnement du plain-chant

(Suite.)

Connaissant les gammes de *sol majeur*, de *mi mineur* et de *re majeur*, le jeune organiste pourra accompagner, en transportant un ton plus haut, tous les morceaux du 1<sup>er</sup> et du 6<sup>me</sup> mode. Cependant, lorsque dans ces morceaux se rencontrera un *si* naturel suivi d'un *la* final d'une phrase, ce qui indiquera une tierce mineure, laquelle ne pourra pas être accompagnée en majeur, il faudra avoir recours à une autre gamme qui n'a pas encore été apprise, ce sera celle du *si* naturel mineur.

Je suppose, par exemple, que je veuille accompagner le premier *Kyrie* du recueil de Lambillote, je jouerais ainsi au ton naturel.

*la, sol, la, la, la, do, si, la, sol, la.*  
Ky . . ri e e . . . e

La mineur . . . . .

Mais si je veux transposer un ton plus haut ce *Kyrie*, je suis obligé de me servir de la gamme de *si* mineur et de retrouver dans cette gamme toute l'harmonie que j'avais dans la gamme de *la*.

Dans la messe impériale, au *Gloria*, se trouve également l'un ou l'autre